État de droit : la France n’a pas le droit de dire « non » à 580 millions de migrants !

écrit par Jacques Martinez | 21 janvier 2025

Immigration : le nombre vertigineux d’étrangers éligibles au droit d’asile en France

Dans une récente étude réalisée pour l’hebdomadaire « Le Point », l’Observatoire de l’immigration et de la démographie (OID) révèle que plusieurs centaines de millions de personnes peuvent légalement prétendre au droit d’asile dans l’Hexagone.

Baudoin Moucadel
17/01/2025 à 12:39

Immigration : le nombre vertigineux d'étrangers éligibles au droit d'asile en France

Dans une récente étude réalisée pour l'hebdomadaire « Le Point », l'Observatoire de l'immigration et de la démographie (OID) révèle que plusieurs centaines de millions de personnes peuvent légalement prétendre au droit d'asile dans l'Hexagone.

Baudoin Moucadel
17/01/2025 à 12:39

Voulez-vous que la France -puisque les nouvelles générations ne veulent plus enfanter- se repeuple voire se renforce ou mieux décuple sa population ? C'est simple : il suffit de faire venir les Terriens remplissant les conditions légales d'entrer sur notre territoire…

580 millions de personnes dans le monde éligibles au droit d'asile en France
© DURAND FLORENCE/SIPA / SIPA / DURAND FLORENCE/SIPA

D'ailleurs, la France parce qu' « État de Droit » n'a rien prévu dans ce même Droit pour s'y opposer !

Nous aurions alors le « plaisir » de voir la population française passer de presque 70 millions à 650 millions grâce à l'arrivée sur notre sol de 580 millions d'étrangers ! Oui 580 millions de Terriens qui pourraient, d'un jour à l'autre, débarquer chez nous le plus légalement du monde ! C'est ce qu'a établi le think tank, c'est-à-dire le cercle de réflexion privé qu'est le très sérieux *Observatoire de l'Immigration et de la Démographie* (OID) !

Le *Point* a eu l'exclusivité de cette étude d'autant plus inquiétante qu'elle a été minutieusement réalisée… Une exclusivité présentée vendredi dernier, sous le titre quelque peu surprenant : *580 millions de personnes dans le monde éligibles au droit d'asile en France*

Titre certes inquiétant mais moins que celui du *Journal Du Dimanche* (JDD) qui, saluant l'info du Point, alerte ses lecteurs : *Immigration : le nombre vertigineux d'étrangers éligibles au droit d'asile en France*

Deux titres que d'autres confrères journalistes, les « bien pensants », estiment, eux, plutôt « accrocheurs » mais, de leur côté, en ce moment, ces mêmes journalistes pensent plutôt à sebpAnser les oreilles ! Celles-ci étant en ces jours funestes -pour eux- gravement écorchées par les nouvelles venant d'Outre-Atlantique avec l'investiture de Trump et l'opération Elon Musk sur X ! Une paire qui pourrait pourtant nous aider à nous opposer à cette arrivée massive de « visiteurs » et pas « d'un soir » mais « pour toute une vie », non seulement n France mais aussi dans tout notre Occident !

Le Point : *EXCLUSIF. L'Observatoire de l'immigration et de la démographie (OID) révèle dans une note la dérive du droit d'asile, devenue une voie majeure de l'immigration vers la France.* »
Dans l'article signé Charles Sapin, celui-ci qualifie ce sujet de « jusque-là largement tabou » et précise que dans la note de l'OID (*L'asile, une voie d'immigration hors de contrôle)* établie d'après le rapport d'activités de 2023 de l'OFPRA (Office Francais de Protection des Réfugiés et Apatrides) *le think tank documente avec précision, après des mois de recherches et d'études, l'ampleur et les causes de la dérive du régime du droit d'asile en France*.

Le Point précise qu'en France, « *près de 600 000 personnes sont bénéficiaires directes du droit d'asile aujourd'hui, soit plus de 10 % de la population étrangère recensée dans le pays. Le produit d'une explosion des primo-demandes d'asile reçues en France, en augmentation de 245 % entre 2009 et 2023…* » Petite précision en passant : c'était sous les présidents Sarkozy (2007-2012), Hollande (2012-2017) et Macron (depuis 2017) ! Donc, merci, Messieurs, pour cette augmentation de + 245%, quelle belle, pardon, quelle immense réussite à vous trois !-

Cette explosion du nombre de primo-demandes va « *de pair avec une définition de plus en plus expansive des conditions permettant de bénéficier de l'asile, soumise à un contrôle de moins en moins à la main de la puissance publique*. »
Selon le Directeur d l'OID, Nicolas Pouvreau-Monti :
« *Le droit d'asile est aujourd'hui le canal d'immigration sur lequel les États ont le moins de contrôle. Il est régi "en amont" par de grands traités surplombants, à commencer par la convention de Genève de 1951, et "en aval" par l'interprétation extensive faite de ces traités par des acteurs sans légitimité démocratique directe, en particulier*

les juges administratifs. » Ah, encore certaines « interprétations » de la part de certains juges…
Ainsi et surtout suite à ses nombreuses, minutieuses et, surtout, des plus sérieuses recherches, l'OID *est parvenu à estimer le nombre de personnes, dans le monde entier, pays par pays, susceptibles de revendiquer à bon droit la protection de la France au titre de l'asile*.

Un nombre qui fait froid dans le dos voire dans tout le corps d'autant que notre droit ne prévoit aucune opposition, aucune protection à une éventuelle vague, que dis-je, à un possible… TSUNAMI de MIGRANTS sur NOTRE SOL !

D'ailleurs, avant de lire la suite du Point, couvrez-vous et augmentez votre chauffage !
« *Selon l'OID, le nombre de bénéficiaires potentiels est 1 000 fois supérieur au nombre de bénéficiaires actuels de l'asile en France. Soit 580 millions de personnes*… »
Il est vrai que 580 000 migrants, cela est plus facile à s'y opposer que face à un raz-d-marée de 580 000 000 de personnes !
Après cette précision si peu rassurante « selon une fourchette basse » pour le chiffre de 580 millions, Le Point (**1**) précise que cela pourrait arriver « *sans qu'aucun garde-fou ne puisse, en l'état du droit, leur être opposé, insiste Nicolas Pouvreau-Monti* : « *Le droit d'asile n'est en effet soumis à aucune limite quantitative, ni globale, ni par pays, ni en flux, ni en stock. Dès lors qu'un individu entre dans les critères de l'asile et qu'il parvient à déposer une demande – ce qui suppose généralement de parvenir sur le territoire français –, il bénéficiera de l'asile. Rien n'est prévu dans notre droit pour faire face à un afflux qui ne serait pas absorbable*. »

Donc la France -« protégée » parce qu'elle est un merveilleux… « État de Droit » pourrait boire la tasse jusqu'à en mourir parce que « son admirable droit » l'empêcherait de se défendre elle-même ! Ce serait ce que, personnellement, je qualifierais… « d'assassinat-suicide » !

Bravo à tous les législateurs nous ayant conduits dans cette impasse ! Une impasse où, qui plus est, notre seul secours est tout au fond : il y trône un instrument si français, si traditionnellement français, un si bel ouvrage, une guillotine et 68 millions de cercueils !

À la tâche pour cette besogne, nos éventuels remplaçants : des migrants entrés le plus légalement possible sur notre sol et à qui nos juges -eux-mêmes suicidaires !- n'ont pu ou plutôt n'ont pas voulu s'opposer ! Mais ils peuvent mourir heureux : leur merveilleux « Etat de droit » est, lui, impossible à guillotiner car sa tête est devenue si massive, si énorme qu'elle ne passe pas dans le trou du c…, oui, le trou prévu pour y poser le… cou !

Ainsi, ayant parfaitement respecté les normes d'un État de Droit, à savoir un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit et surtout avec une justice avant tout… merveilleusement indépendante, c'est-à-dire qui n'en fait qu'à sa tête. -même si elle doit la perdre !- sans aucune sanction, ni même la moindre remarque ! Grâce à elle si indépendante, le peuple français pourrait s'éteindre, que dis-je pourrait se suicider simplement parce qu'il aura respecté l'État de Droit ! En donnant à ses ennemis le mécanisme de sa si française guillotine !

Il faut espérer que notre France mais aussi tout l'Occident

composé d’un plus grand nombre de démocraties que n’importe quel autre continent, va se réveiller ! Un espoir qu je formule en ce jour où un tout nouveau « ancien président » reprend du service au grand dam de nos « bien pensants » français mais aussi occidentaux n’ayant qu’une seule expression à nous opposer en caquetant inlassablement… « État-de-Droit ! », « État-de-Droit ! », « État-de-Droit ! » coupé par des « Extrrrêêêm’ drrroioioit’ ! »,« Extrrrêêêm’ drrroioioit’ ! », « Extrrrêêêm’ drrroioioit’ ! » Ne se rendant même pas compte que, s’il y a submersion de notre civilisation occidentale, eux aussi seront emportés par le tsunami…

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d’édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l’AFP, le FIGARO, le PARISIEN…

–**(1)** Page du Point du 17 janvier 2025 et sa vidéo de 1 min 40 : https://www.lepoint.fr/societe/exclusif-580-millions-de-personnes-dans-le-monde-eligibles-au-droit-d-asile-en-france-17-01-2025-2580163_23.php